



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 15 novembre 2013

N° 524



Droit du travail

Liberté d'expression, oui, mais ne pas en abuser !

« Une jurisprudence constante reconnaît aux salariés la liberté d'expression comme un droit fondamental, sur le lieu de travail comme en dehors, qui ne peut constituer une faute justifiant un licenciement », rappelle Diane Forin dans *TSA-quotidien* du 14 octobre 2013. Cependant, cette liberté d'expression peut justifier un licenciement si elle génère un abus. Dès lors, un manquement à l'obligation de loyauté (article L. 1222-1 du Code du travail) peut-il être assimilé à un abus constituant une faute grave ?

La Cour de cassation, dans un arrêt du 24 septembre 2013, a considéré que le dénigrement de son employeur par une aide à domicile, au profit d'un de ses concurrents, est un abus de la liberté d'expression et peut donc justifier le licenciement de la salariée pour faute grave.

Concrètement, Mme X. est recrutée en octobre 2008 comme agent à domicile par l'association Bassin services personnes (BSP). Elle est licenciée pour faute grave en février 2009. Lors d'une conversation au marché, elle a indiqué, à deux de ses collègues, que l'association « était au bord de la faillite », et elle les a incitées à aller travailler dans une entreprise concurrente. En outre, l'aide à domicile aurait « tenu le même discours alarmiste auprès de certains clients ».

Bref, la Cour de cassation confirme que des propos, même tenus en dehors du lieu de travail, pouvant nuire à l'employeur et favoriser un concurrent, constituent un manquement à l'obligation de loyauté envers l'employeur, rendant impossible le maintien du salarié dans l'entreprise et constituant une faute grave.

Mais à partir de quel moment y a-t-il abus de la liberté d'expression ? Sont notamment pris en compte, précise Diane Forin, « le contexte ou la diffusion publique ou privée des propos tenus par le salarié » (par exemple, lors d'une réunion syndicale, l'abus ne peut être retenu contre le salarié). Diane Forin ajoute que « c'est le degré de nuisance causé à l'employeur qui se pose comme critère prépondérant pour caractériser l'abus et donc la faute grave ».



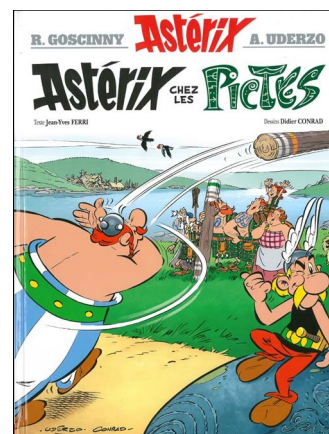
Culture

On ressuscite Mac Oloch le Picte, mais pas les Goscinny / Uderzo que l'on connaît !

Quand Jean-Yves Ferri remplace René Goscinny (1926-1977) pour les textes, et quand Didier Conrad remplace Albert Uderzo (86 ans) pour les dessins, cela nous donne *Astérix chez les Pictes*.

C'est le 35^e album de BD racontant les aventures de ces irrédutibles Gaulois qui résistent encore et toujours à l'envahisseur romain. Si l'on regarde les ventes, les fans attendaient l'événement. Si l'on en croit la quatrième de couverture, Obélix anticipe et se prépare à graver d'autres titres. Il y a la place, en bas du menhir, pour en rajouter cinq ou six (et il peut toujours trouver un menhir plus grand...).

Seul bémol : si Didier Conrad copie sagement Albert Uderzo (on ne voit pas trop la différence), le scénario est quelque peu insipide. Nous avons lu l'album en plusieurs fois, ce qui n'est pas bon signe. Alors, nous avons relu d'anciens albums pour vérifier que nous n'avions pas



idéalisé Goscinny / Uderzo dans notre imagination. Eh bien non, *Astérix en Corse* ou *La Grande traversée*, parmi d'autres, sont des bijoux d'humour, alors qu'*Astérix chez les Pictes* génère de l'ennui.

Avec Goscinny / Uderzo, quand même, on y croyait un peu aux histoires. Dans *Astérix chez les Pictes*, les ficèles deviennent des cordes raides. Mac Oloch le Pictes arrive congelé dans un gros glaçon... À qui voulez-vous faire croire cela ?



À vos agendas

Mardi 26 novembre

Projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire

Le mardi 26 novembre, à 18 h 30, à la résidence Habitat Jeunes Pierre-de-Coubertin (104 avenue Pierre-de-Coubertin), à Laval, le Conseil de développement de Laval Agglomération et l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire en Mayenne (Apess 53) organisent une réunion d'information sur le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire (projet de loi présenté en première lecture au Sénat courant novembre). La présentation sera assurée par Philippe Chauvelier, vice-président de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) des Pays de la Loire.

Renseignements et inscription : gerard.chesneau@agglo-laval.fr



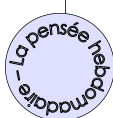
Vendredi 29 novembre, à Gorrion

L'annonce du diagnostic d'une pathologie grave, et après ?

Le vendredi 29 novembre, d'une part de 14 h 30 à 16 h, d'autre part de 19 h 30 à 21 h, à l'Espace culturel Colmont, à Gorrion, conférence-débat sur « L'annonce du diagnostic d'une pathologie grave, et après ? », avec Jean-Pierre Lavanant, psychologue.

De 16 h 30 à 19 h 30, de nombreuses actions

- Salle Carmen (rez-de-chaussée), de 16 h 30 à 18 h 30, stands du Centre local d'information et de coordination (Clic) Ernée-boc'âge, de la Carsat / assurance-maladie, de l'Association des diabétiques de la Mayenne, du Réseau basse vision, de Germe, de l'Éclaircie et du Centre médico-psychologique (CMP), des Réseaux Lecture de l'Ernée et du Bocage Mayennais.
- Salle Boléro (1^{er} étage), de 16 h 30 à 17 h 30, projection d'un documentaire sur les enfants en deuil, suivi d'un temps d'échanges (« Jusqu'à la mort accompagner la vie ») et Relais des assistants maternels de l'Ernée et du Bocage). De 17 h 30 à 19 h 30, projection du film *Les voix de ma sœur* (Unafam, suivi d'un débat animé par Yvon Ebale-Nlo, psychiatre).
- Salle de réunion (1^{er} étage), de 16 h 30 à 18 h, projection d'un film de présentation de la Ligue contre le cancer, suivi de témoignages et d'un débat en présence d'un psychologue. De 18 h 15 à 19 h 15, témoignages d'aidants, d'aides à domicile de la Fédération ADMR et de Paul Choynet, président de France Alzheimer Mayenne, sur le thème : « Maladie de la personne, maladie de l'entourage, quels accompagnements ? »



« Il faut essayer de savoir ce que les Français veulent faire de l'avenir qui, pour le moment, a plutôt l'air de les paralyser. Il me semble qu'ils ne sont pas forcément pessimistes, ils sont plutôt geignards. C'est d'autant plus drôle que les possibilités qui s'offrent à eux sont plus ouvertes que jamais. Dans cette longue histoire de la modernisation puis de cet épuisement de la modernité, les Français me paraissent plutôt bien placés, il n'y a rien de tragique. Ils n'ont rien à perdre sinon leur geignardise ».

Bruno Latour, sociologue, « L'apocalypse est notre chance » (propos recueillis par Nicolas Weill), *Le Monde* des 22 et 23 septembre 2013.